



Regularisation de charge et rappel sur provision

Par **mathias76**, le **04/12/2008** à **22:06**

Bonjour,rrnrnJe viens de recevoir (le 03/12/08) de mon agence une nouvelle demande de regularisation de charges pour la periode du 01/04/07 au 31/03/08. Cette demande est documentée du decompote des charges par nature et par répartition sur cette meme période, ce que je ne conteste pas.rnDans ce courrier, l'agence me precise également la réévaluation des provisions mensuelles (passage de 77€ à 100€) à compter de la reception de cette lettre et basée sur cet exercice précédent, ce que je ne conteste pas également.rnEn revanche, il me demande en plus de cette régularisation de payer un rappel sur provision de la periode du 01/04/08 à ce jour basé sur la difference entre l'ancienne provision et la nouvelle demandé à savoir $(100-77)*8= 184 \text{ €}$ rnCette dernière demande ne me semble pas justifiée.rnJe ne souhaite pas payer cette somme.rnSuis je dans mon droit en tenant cette position ?rrnrnEn vous remerciant d'avance pour vos réponsesrrnrnCordialement